



# Le Montataire

SUPPLEMENT  
A MONTATAIRE  
ACTUALITES  
JANVIER 1989

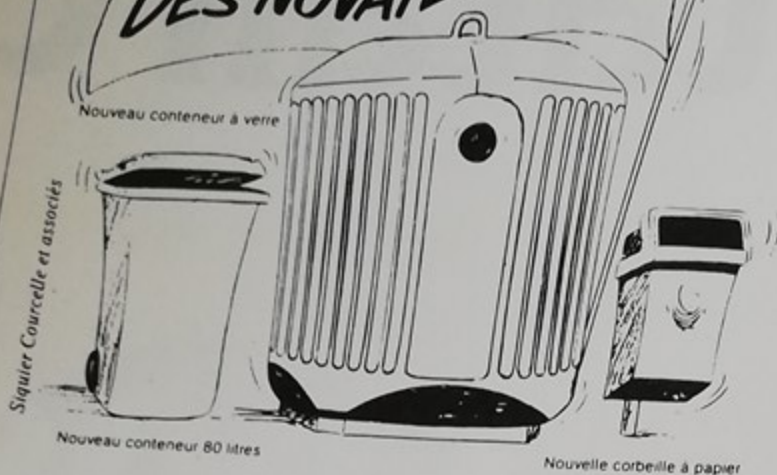
travail  
paix  
liberté



pas à pas  
avec vous  
un riche  
bilan...  
continuons  
1983-1989



**MONSIEUR LE MAIRE,  
RALLIEZ LE PARTI  
DES NOVATEURS.**



Notre programme, l'innovation. Notre volonté, vous aider à prendre soin de l'environnement de votre ville en vous proposant des produits qui répondent à votre attente et qui soient de plus en plus performants. Ce programme est déjà en œuvre, encore 3 nouveaux produits: conteneur à verre, petit conteneur roulant 80l, corbeille à papier, tous immédiatement adoptés et très appréciés de leurs utilisateurs. Monsieur le Maire, ralliez notre parti. Votre ville y sera gagnante.

**ALLIBERT**  
ENVIRONNEMENT

La gestion impeccable

Le Doublon 11, avenue Dubonnet  
92407 Courbevoie Cedex  
Tel: (1) 49 04 43 43 - Télex: 616964 F



**JEAN LEFEBVRE**

— TRAVAILLE POUR VOUS —

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

REVETEMENTS INDUSTRIELS  
MATERIAUX ENROBES NOIRS ET ROUGES  
CENTRALES GRAVES TRAITEES

Zone Industrielle du Sous-Biscain  
**VILLERS-SOUS-SAINT-LEU**

BP 816 - 60340 SAINT-LEU-D'ESSERENT  
Tél. 44.56.05.25 - Télécopie : 44.56.64.50



CONSTRUCTEURS \*\*\*\*\*  
ATELIERS DE CONSTRUCTIONS  
METALLIQUES **M A R C**

SIEGE SOCIAL : 4, rue Abel Lancelot, 60160 MONTATAIRE - Tél. 44.25.14.22

CHARPENTES

SERRURERIE

MENUISERIE ALUMINIUM dont. votre VERANDA

DEPARTEMENTS MENUISERIES : 115 rue des Martyrs, VENETTE 60200 COMPIEGNE - Tél. 44.83.24.54



PIZZERIA - RESTAURANT

**LA CHAUMIERE**

26 rue Hubert Grison 60160 Thiverny  
Tél. 44.25.57.64

Ouvert tous les jours



# Notre ville a conquis un nouveau droit



LES DROITS DU TELESPECTATEUR A RECEVOIR LA 5

## le droit à recevoir la 5

C'est fait, LA 5 est là. Vous pouvez bien la recevoir dès aujourd'hui.

Notre ville est desservie par l'émetteur de **BEUVAIS - ST JUST**

LA 5 est diffusée sur le canal **49** de votre téléviseur.

Pour recevoir ses programmes, c'est simple, Essayez tout d'abord de régler votre téléviseur sur ce canal.

Si après ce réglage, vous ne recevez toujours pas LA 5, téléphonez au 16 (1) 47.47.74.44.

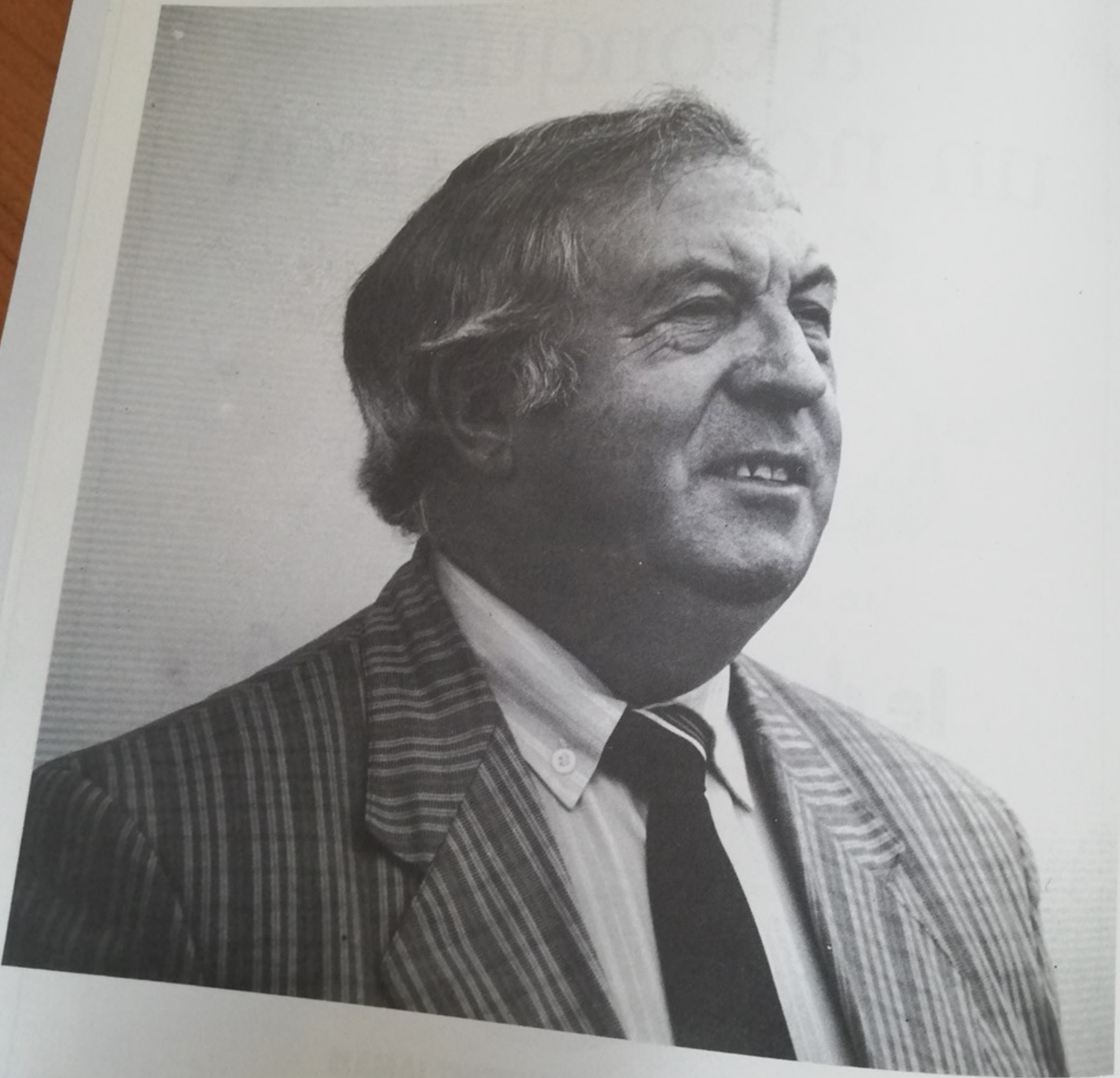
LA 5 vous communiquera les adresses des antennistes-installateurs de notre ville qui se sont engagés à vous satisfaire.

**Ne tardez pas ! Bientôt sur LA 5 un grand jeu doté de nombreux cadeaux vous est réservé.**



**LA TELE QUI NE S'ETEINT JAMAIS**  
**TEL. : 16 (1) 47.47.74.44**





*Pour continuer ensemble*



# UN BILAN DES VŒUX

Avant de vous présenter le bilan du mandat municipal qui s'achève, à toutes et à tous je souhaite une aussi bonne et heureuse année que possible pour 1989.

1989, année du Bicentenaire de la Révolution Française qui donna naissance à la République, sera celle des élections municipales.

Avec le bilan présenté dans ce Bulletin, les réunions de quartiers qui vont se tenir tout le mois de janvier et début février avec le double but de discuter de ce bilan et de préparer le programme que nous soumettrons aux électrices et électeurs en mars prochain, nous entendons plus que jamais vous proposer de poursuivre une gestion municipale au service de Montataire et de sa population.

Certes, le problème de l'emploi, celui du pouvoir d'achat, n'ont pas été résolus, mais nous avons toujours su prendre position et être avec ceux qui luttent contre les conséquences négatives de politiques gouvernementales marquées par l'austérité et les inégalités sociales.

Par contre, nous avons fait en sorte de développer la véritable solidarité par une politique d'aide sociale aux formes multiples, en même temps, en modernisant notre Ville, en améliorant le cadre de vie dans les quartiers, nous avons voulu rendre le quotidien plus vivable.

Il reste et restera toujours à faire, mais nous estimons que la gestion actuelle est le prolongement naturel, actualisé, de celle à qui les noms de Marcel Coene et Robert Trin sont associés.

En 1983, la liste d'Union de la Gauche a été élue sur un programme, aujourd'hui en confrontant le bilan à celui-ci, chacun peut honnêtement se rendre compte que les engagements ont été tenus.

Notons d'ailleurs que d'une façon générale, dans les séances du Conseil Municipal, pratiquement toutes les décisions ont été prises à l'unanimité, à l'exception du budget sans que ce soient des désaccords sur le fond de celui-ci.

Aujourd'hui, en proposant la reconduction d'une liste d'Union de la Gauche comprenant, comme en 1983, des communistes, des socialistes, des démocrates de progrès, des dirigeants d'associations, nous voulons tout simplement répondre aux intérêts de notre Ville, de ses habitants, en poursuivant une gestion sociale, moderne, ouverte.

Je suis persuadé qu'une nouvelle fois les Montatairiennes et Montatairiens, par leur bon sens, leur fidélité aux traditions démocratiques, apporteront leur soutien au-delà de leurs opinions politiques, religieuses, à cette liste que j'aurai l'honneur de conduire.

En renouvelant à nos anciens, à nos jeunes pour qui l'espoir ne doit pas être vain, aux chômeurs victimes d'une société injuste, aux familles, mes meilleurs vœux et souhaits, je vous invite à développer encore l'Union et l'Action pour que ces vœux et souhaits se transforment en réalité.

*votre maire  
Maurice Bambier*



Travail, Paix, Liberté,  
c'est la devise de notre ville.  
Nous y tenons.





# AU FIL DES PAGES

*Avec vous un riche bilan*

<b>5 EDITO</b>	<b>22 CULTURE - SPORT AMITIE - PAIX</b>
<b>7 AU FIL DES PAGES...</b>	23 Culture pour tous
<b>8 EMPLOI - HABITAT - JEUNESSE</b>	24 Activités physiques et sportives
9 Défendre - Développer l'emploi	25 Lutte pour la Paix et la Solidarité
10 Défendre le logement et le patrimoine	<b>26 UNE FISCALITE SUPPORTABLE</b>
11 Attentifs à la jeunesse	27 Limiter les impôts locaux
<b>12 ACTION ET JUSTICE SOCIALE</b>	<b>28 INFORMER - DIALOGUER DECIDER</b>
13 Lutte contre les inégalités	29 Information diversifiée
14 L'Enfance d'abord	<b>30 REALISATIONS DISTRICT</b>
15 Des moyens pour l'école	<b>31 QUESTIONS A LA POPULATION</b>
16 Sante - Sécurité - Prévention	<b>32 LE MAIRE OUVRE LE DEBAT DANS LA VILLE</b>
17 Bien vivre son 3ème âge	<b>33 CONFERENCE DU MAIRE</b>
<b>18 URBANISME - CADRE DE VIE</b>	
19 Préparer Montataire de l'an 2000	
20 La propreté, une priorité	
21 Embellir le cadre de vie	



# EMPLOI HABITAT JEUNESSE

*Agir pour créer des emplois, lutter pour développer le logement social, aider la jeunesse à préparer son avenir, trois priorités qui ont été au centre de l'activité de la Majorité Municipale.*

Si les résultats ne sont pas à la mesure des ambitions des élus et de l'attente des Montatairiennes et Montatairiens, c'est en raison des décisions des Gouvernements successifs et du patronat. Montataire est une petite ville industrielle qui doit le rester, telle est la volonté de son Maire. Les initiatives ont été multipliées pour que cette volonté reste une réalité.

Développer une politique de logement social de qualité avec des loyers abordables, défendre les locataires, exiger la réhabilitation, l'entretien du patrimoine HLM ont été des pratiques incessantes tout au long des six dernières années. L'emploi et la formation professionnelle sont aussi un souci constant mal relayé, c'est vrai, par la politique gouvernementale, ce qui explique que cette volonté ne s'est pas concrétisée pour un grand nombre de jeunes et de moins jeunes.



# DEFENDRE DEVELOPPER L'EMPLOI



900 emplois sont menacés chez Chausson



72 emplois vont être à nouveau supprimés chez Sollac



## MONTATAIRE VILLE INDUSTRIELLE

L'action municipale a été guidée par quatre objectifs :

- La nécessité d'une politique nationale de croissance indispensable à l'emploi et au pouvoir d'achat
- La sauvegarde et le développement de l'emploi dans la Ville
- La solidarité avec le monde du travail et le soutien aux luttes
- La Formation professionnelle des jeunes.

Avec les salariés, la Municipalité s'est opposée à la perte d'emplois. Chacun se souvient des luttes des travailleurs de Saxby, d'Usinor (aujourd'hui Sollac), Galvanor, Chausson, soutenues par les élus. Chacun se souvient de l'espoir né avec la modernisation d'Usinor et l'extension de Chausson.

Mais les orientations gouvernementales et patronales ont négligé les investissements productifs créateurs d'emplois, ce qui explique que Chausson et Sollac, pour ne parler que des deux plus grosses entreprises, dégraissent : 800 ici, 200 là, 50 ailleurs. Aujourd'hui, Montataire subit durement cette mauvaise politique. Le chômage a augmenté de 1983 à 1988 de 28,18%. Actuellement 814 demandeurs d'emploi contre 635 en 1983. Ce sont 2325 emplois qui ont disparu.

Le Maire et le Groupe des Elus Communistes et

Républicains se sont toujours opposés aux TUC ou autres SIVP destinés à fragiliser l'emploi, à masquer le chômage, à remettre en cause le salaire minimum.

Une véritable formation débouchant vers un véritable emploi, voilà ce qu'il faut à notre jeunesse.

## MONTATAIRE, VILLE DYNAMIQUE

La volonté de créer des emplois n'est tout de même pas restée au stade des intentions puisque la zone industrielle des Bas-Prés a permis l'installation de deux magasins, d'un restaurant ainsi qu'une extension d'Astral avec plusieurs dizaines de nouveaux emplois.

Des terrains ont été cédés à Cisatol et à la STM rue des Déportés.

L'achat et l'aménagement de la ferme Vasseur ont permis l'installation de plusieurs artisans locaux.. En outre, les différents travaux, Mairie, Mairie annexe, Place, voirie, bâtiments scolaires, la construction de deux salles de sports et de divers équipements municipaux, ont donné du travail à des dizaines de personnes pendant plusieurs mois.

Des initiatives diverses, des rencontres avec les organisations syndicales et socio-professionnelles ont permis de dégager un certain nombre de propositions qui auraient permis la création de nombreux emplois chez Saxby, Sollac, Chausson et Astral, notamment. Gouvernement et patronat se sont ingéniés à faire la sourde oreille.



# DEFENDRE LE LOGEMENT ET LE PATRIMOINE



Avenue Anatole France

## VILLE AU LOGEMENT SOCIAL IMPORTANT

Un logement social de qualité à un coût de loyer abordable pour les familles, voilà une orientation juste.

**La démarche globale de la Municipalité, avec le Maire, pour de meilleures conditions d'habitation a été permanente dans une Ville où la moitié des logements appartiennent au parc locatif HLM.**

**Près de 1626 demandeurs de logements sont venus s'inscrire en Mairie, dont de nombreux jeunes. Beaucoup ont obtenu satisfaction.**

La situation s'est aggravée pour les locataires avec la loi Méhaignerie toujours en application. Cette loi a pour conséquence de démanteler le logement social en libérant le prix des loyers, en pratiquant le surloyer.

Parallèlement, l'insuffisance de l'entretien et des réparations en temps voulu se traduisent par des dégradations mettant en cause le cadre de vie et la qualité même des logements.

Le Maire, au Conseil d'Administration de l'Office, s'appuyant sur les luttes des locataires et l'action de la Municipalité, s'est toujours opposé à l'augmentation des loyers et des charges. Il ne cesse d'exiger du Gouvernement la diminution du taux d'intérêts des emprunts et des charges indues que supporte l'Office. L'application de ces mesures aurait eu des conséquences bénéfiques sur les loyers.

La Municipalité, pour sa part, a pris des décisions qui vont dans ce sens, notamment avec la prise en

charge de l'entretien des espaces extérieurs de la Zone d'Habitation, ce qui se traduit par un remboursement de charges aux locataires.

Pendant six ans, 36 logements locatifs ont été réalisés ainsi que 156 pavillons en accession à la propriété (Pavillons rue de Gournay, Le Bray). Si le nouveau quartier Lesiour vient à peine de commencer, c'est en raison des tergiversations départementales, régionales et nationales, particulièrement en raison des retards d'attribution de PLA (Prêts Logements Aidés), de subventions. Cependant un problème demeure. Un certain nombre de logements sociaux dépendent du Département qui les affecte à des "mal logés" de Communes voisines ou lointaines où il n'y a pas d'HLM. et les élus de Montataire n'ont aucun droit de regard sur ces affectations.

## RENOVATION

La rénovation de vieux quartiers comme la rue Jean Jaurès, après la rue Lesiour, est en bonne voie.

En projet : l'aménagement de l'Hôtel des 4 Haas en studios et logements pour les jeunes ainsi que la rénovation de bâtiments vétustes achetés au fur et à mesure des opportunités.

A noter les efforts des propriétaires pour améliorer, réhabiliter leur maison, leur bâtiment, ce qui rend notre vieille ville plus agréable.

## LA SEMIMO

La Société SEMIMO a permis l'étude et le commencement des réalisations du quartier Lesiour, de la Résidence des Personnes Agées, de l'Hôtel. Avec cet outil, la Municipalité devrait mieux maîtriser le prix des loyers et l'attribution de logements aux jeunes Montatairiens.



Manifestation aux Martinets sur le logement



Ban derolles sur les fenêtres



# ATTENTIFS A LA JEUNESSE



Ils sont venus demander du travail chez Usinor



De nombreux jeunes sont employés à la Ville

**Le rôle et la place de la Jeunesse sont importants. L'emploi et la formation ont guidé l'action municipale.**

C'est ainsi que des stages d'insertion ont été mis en place. Malheureusement, les entreprises locales n'ont pas joué le jeu. Pas plus Chaussou qu'Usinor n'ont offert de débouchés. Les seuls jeunes pour qui ces stages ont été positifs, ce sont ceux qui ont été embauchés par la Ville.

Un certain nombre d'aides ponctuelles, bons de transport, aide sociale, bourses, continuent à être accordées aux jeunes scolaires.

La volonté de la politique municipale, reconnue et appréciée, se heurte à celle du Gouvernement et du patronat qui minorent le rôle et la place de la Jeunesse.

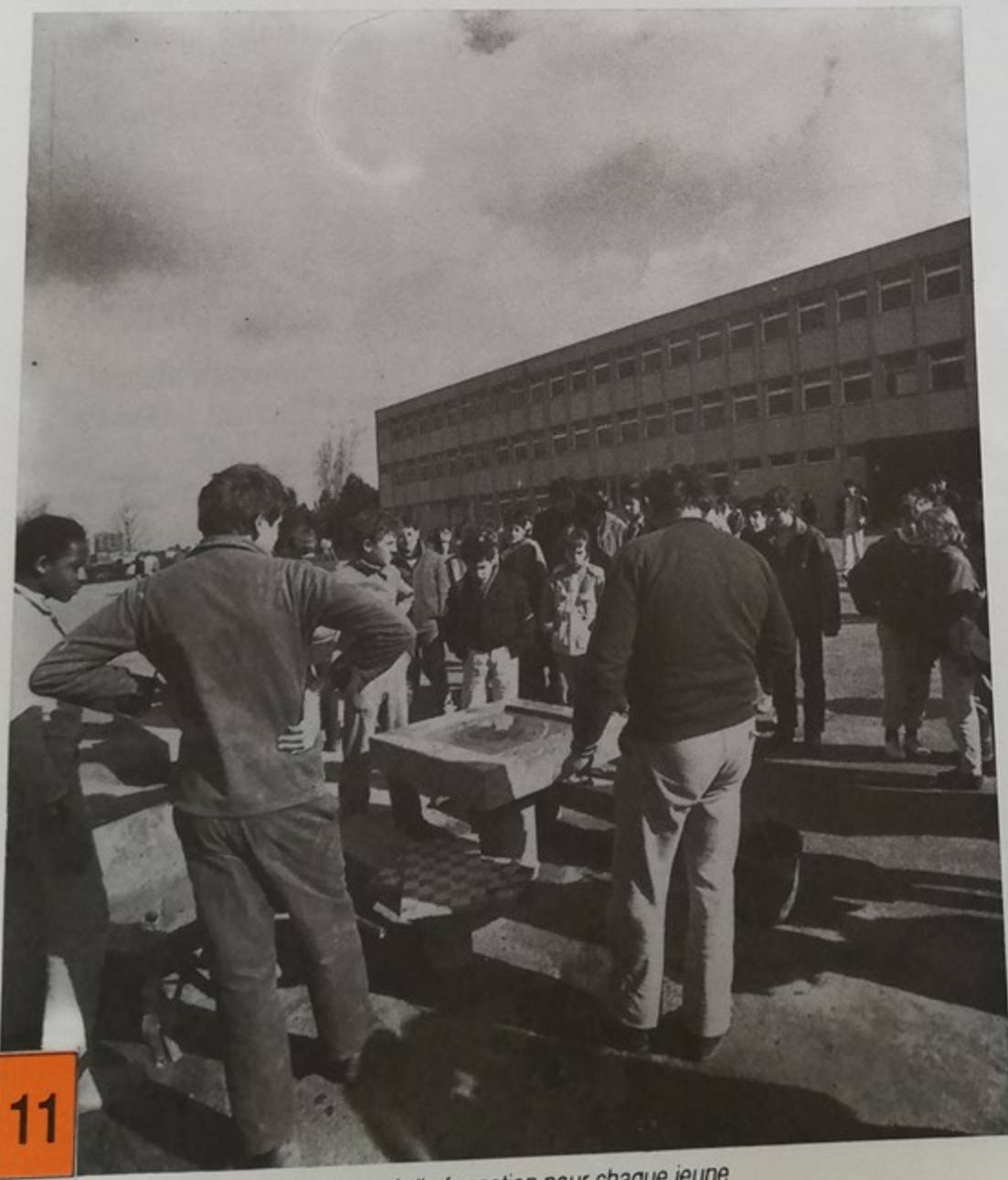
En effet, il leur est imposé un enseignement défaillant, une qualification insuffisante, la perspective du chômage, ou alors des TUC ou autres petits boulots qui ne sont que des "trompe l'œil" et une arme du patronat contre les droits acquis des luttes des travailleurs.

**La revendication d'une réelle formation débouchant sur de réels emplois exprimée par les jeunes lors de différentes manifestations, a recueilli le soutien sans faille de la Municipalité.**

Grâce à l'action de la Municipalité, de nombreux jeunes ont pu obtenir des places dans les lycées lors des rentrées scolaires.

Les loisirs, les vacances, n'ont pas été oubliés et les propositions d'aides municipales ont été diverses : aides pour les séjours, échanges avec la Ville jumelée.

La mise en place d'un groupe d'adolescents au Centre de Loisirs a permis à de nombreux jeunes de réaliser un certain nombre de projets, de se retrouver, de s'informer, de recevoir une formation d'animateurs leur permettant de percevoir un revenu pour poursuivre leurs études et palier partiellement au chômage.



Il faut une réelle formation pour chaque jeune

xtérieurs de la  
t par un rem-  
es.

catifs ont été  
ccession à la  
Le Bray).  
t à peine de  
giversations  
nales, parti-  
tribution de  
ventions.

Un certain  
pendent du  
al logés" de  
il n'y a pas  
aucun droit

me la rue  
en bonne

es 4 Haas  
ainsi que  
étés au fur

ur amélio-  
nt, ce qui

t le com-  
Lesieur,  
e l'Hôtel.  
ux maîtri-  
gements



# ACTION ET JUSTICE SOCIALE



Il faudrait être aveugle pour ne pas se rendre compte que les revenus faibles, le chômage, les loyers trop chers, les impôts trop lourds, aggravent la vie quotidienne des Montatairiennes et Montatairiens.

Attentifs à la situation de chacun, le Maire, les Elus, ont tout fait pour éviter les saisies, les expulsions, les coupures d'électricité. Ils se sont mobilisés pour faire avancer l'exigence du SMIC à 6.000 F., du revenu minimum à 3.000 F. pour les familles sans ressources.

La décision du Gouvernement d'allouer un Revenu Minimum Initial de 2.000 F. est un premier succès. La Municipalité a, d'ores et déjà, pris toutes les mesures nécessaires pour que les familles qui peuvent y prétendre en bénéficient.

L'accès à des services de qualité est une réalité pour toutes les catégories de la population, du plus jeune enfant jusqu'aux retraités, grâce à la pratique des tarifs adaptés aux revenus familiaux.

Dans le même temps, soucieux de ne pas grever davantage le budget des familles, la Municipalité a limité l'augmentation de la fiscalité.

Montataire est la Commune du Bassin Creillois où la Taxe d'Habitation est la moins élevée.



# LUTTE CONTRE LES INEGALITES



Une journée à la mer



Distribution de denrées alimentaires



Au restaurant scolaire



Depart de classe de neige

**Combattre les inégalités sociales, permettre à tous les Montatairiens d'accéder aux activités municipales avec des tarifs adaptés aux revenus des familles, c'est une pratique bien connue. Chacun paie selon ses ressources sans que personne ne soit pénalisé.**

Ainsi, pour les restaurants scolaires, le repas est facturé entre 4,50 F. et 11,50 F. pour un prix de revient de 25,03 F.

Pour les Classes de neige, entre 627 F. et 1.887 F. pour un prix de revient de 4.448 F.

Il en est de même pour la Crèche Louise Michel, la Garderie péri-scolaire, les activités culturelles.

Chaque mois des dizaines de cas sont examinés par le Centre Communal d'Action Sociale afin d'apporter des aides financières, des repas gra-

tuits pour les enfants. Des délais de paiement sont accordés par le Receveur municipal après intervention du Maire.

En 1987, 1.299 familles ont été secourues. 9.198 repas gratuits ont été servis à des enfants de familles en difficulté.

A plusieurs reprises s'est fait entendre l'exigence de l'ouverture des frigos européens. De nombreuses interventions ont permis plusieurs distributions de viande et de surplus alimentaires avec la collaboration du Secours Populaire.

213 Kg de beurre, 180 Kg de semoule, 180 Kg de farine, 203 Kg de viande et 180 Kg de sucre.

106 dossiers ont été examinés en collaboration avec la Régie communale pour éviter les coupures d'électricité.

Les interventions du Maire, les actions de solidarité, ont évité de nombreuses saisies et expulsions.



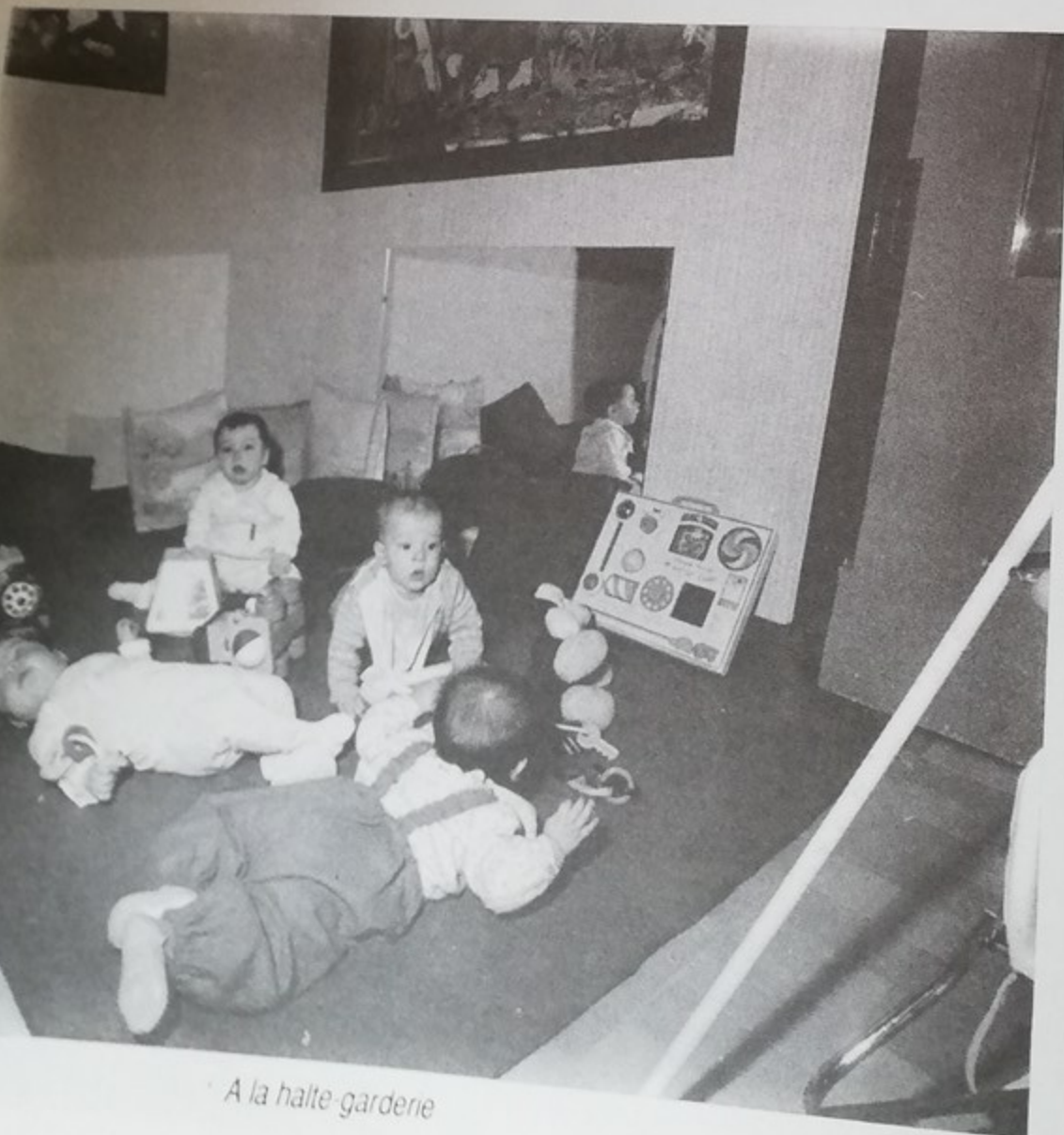
# L'ENFANCE D'ABORD



Les enfants au Centre de Loisirs



A la crèche



A la halte-garderie

Ce secteur d'activité s'est développé. A la Crèche s'est ajoutée la Halte-Garderie qui accueille actuellement en moyenne 55 enfants par semaine, représentant 291 heures de présence. Par ailleurs, le Centre de Protection Maternelle et Infantile continue à rendre de grands services aux familles. Ce sont plus de 14.510 consultations qui ont été assurées par le Centre Marcel Cachin en faveur d'enfants de moins de 6 ans.

## PLUS GRANDS

La garderie extra-scolaire ou péri-scolaire de l'école maternelle Henri Wallon fonctionne dans d'excellentes conditions qui satisfont et les familles et les enfants. 25 enfants la fréquentent de 7 h.00 à 8 h.30 le matin et de 16 h.30 à 19 h.00 en fin d'après-midi, ainsi que les mercredis et les périodes de vacances scolaires où sont accueillis 35 enfants.

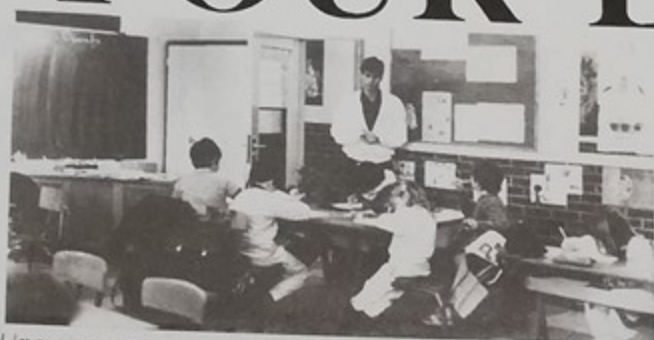
Sans parler des animations, cinéma, marionnettes, activités diverses au Centre de Loisirs l'après-midi ou aéré toute la journée. Ce sont 270 enfants en moyenne qui fréquentent ces Centres pendant les vacances scolaires et 60 tous les mercredis, encadrés par du Personnel qualifié. Ces Centres sensibilisent les petits et les plus grands aux activités artistiques, culturelles, physiques et sportives, les accueillant en toute sécurité.



Les parents



# DES MOYENS POUR L'ECOLE



Une classe au travail **REUSSIR**

Protestations, actions des parents, des enseignants, soutenues par les élus, ont essayé d'enrayer la dégradation de l'Ecole.

Malgré tout, 10 classes ont été fermées en 5 ans dans les écoles élémentaires. Des postes et des heures d'enseignement ont été supprimés dans les Collèges et Lycées que fréquentent nos enfants. Cela a, sans aucun doute, aggravé les conditions d'enseignement.

L'Etat s'est de plus en plus désengagé des dépenses d'enseignement, abandonnant certains aspects comme la médecine scolaire ou mettant en demeure les Communes d'assumer des charges nouvelles (informatique par exemple). L'enseignement musical primaire et maternel, avec des professeurs qualifiés, est à la charge exclusive de la Municipalité.

L'égalité des chances dans une école de la réussite reste à conquérir.

L'ambition de la Municipalité est de donner des moyens importants pour l'école.

## DES CREDITS

Attribué à chaque école, pour chaque enfant, le crédit municipal s'élève, pour 1988 à 120 F. par élève, soit une progression depuis 1983 de 23,71%.

Sans parler des crédits d'investissements qui servent à acheter du matériel (magnétophone, télévision, imprimerie, four à mosaïque, four à poterie, photocopieurs, etc...) L'Etat quant à lui ne donnant rien.

La scolarisation des enfants de moins de 6 ans est importante pour leur développement et leur scolarité future. Aussi, les écoles maternelles bénéficient d'aides ponctuelles, substantielles : carnaval, sorties... Travaux d'aménagement, une ASEM (Agent spécialisée des Ecoles Maternelles) supplémentaire, permettent le fonctionnement d'une classe de 2 ans à effectif allégé à Jacques Decour.

Toutes ces dispositions font que nos écoles sont, sans aucun doute, parmi les mieux équipées du Département et les mieux dotées en fonctionnement.

Tous les petits Montatairiens peuvent bénéficier, si leur famille le souhaite, d'une classe de découverte à la montagne (Classe de neige). Dommage qu'elle ne figure pas au programme de l'Education Nationale et que Municipalité et Parents doivent en assurer le financement.

Là aussi, il faut chaque année surmonter des obstacles qui visent à limiter le départ de ces classes. Par contre, d'autres projets, qui consistent à faire payer de plus en plus les familles au travers de tombola, vente d'objets et autres, sont soutenus et encouragés par l'Education nationale qui se garde bien de les financer.

## RESTAURATION

En moyenne 850 repas sont servis par jour. Pour nombre d'enfants, ce moment constitue l'unique vrai repas de la journée.

Chaque école a maintenant son restaurant scolaire à proximité, le dernier ouvert étant celui de l'école Danièle Casanova à Magenta.

## RENOVATION

Durant les 6 dernières années, toutes les écoles ont bénéficié de travaux : de la rénovation complète de Jean Macé aux huisseries et préau de Paul Langevin, en passant par les peintures de Jacques Decour.

Ce sont plusieurs millions de francs décomposés de la façon suivante :

1.700.000 F. pour P. Langevin, 4.020.000 F. pour Joliot Curie, 3.425.000 F. pour Jacques Decour, 3.800.000 F. pour Jean Macé, etc...

La Municipalité a instauré de bonnes relations avec les Collèges. Un contrat a été signé avec le Collège Anatole France pour la fourniture de tables et de bacs à fleurs par la SES (Section d'Education Spécialisée). Différentes animations culturelles, théâtre et spectacles, ont été mis en place avec les Professeurs du Collège Anatole France.

Les deux Bibliothèques travaillent en collaboration avec les classes qui le désirent, offrant des séries de livres et des animations. (40 animations ont ainsi eu lieu).

La réalisation collective d'un livre de poésies en 1987 avec la collaboration d'un écrivain a connu un grand succès et un exemplaire a été remis à toutes les familles de la Ville.

Les terrains pour la construction du lycée sont pratiquement acquis et les enfants qui vont quitter l'école primaire en 88 fréquenteront, sans aucun doute le lycée de Montataire qui va s'ouvrir en septembre 1990 avec 1200 places.



Les parents préfèrent des écoles, pas des bombes



# SANTE SECURITE PREVENTION



Manifestation pour la Sécu



Des ilotiers pour surveiller la sortie des établissements scolaires

## LA SANTE

Les six dernières années ont été marquées par les coups portés à la Sécurité Sociale et la mobilisation pour la défendre :  
L'instauration du ticket modérateur, la remise en cause du taux de remboursement à 100%, ont nécessité de nombreuses ripostes auxquelles ont participé les élus.  
Le Maire, membre du Conseil d'Administration de l'Hôpital, a toujours été aux côtés du Personnel hospitalier, notamment les infirmières en lutte pour des salaires décents, pour une amélioration des conditions de travail et par là même de l'accueil et des soins aux malades.

## LA P.M.I.

Le Centre Marcel Cachin, outre la Protection Maternelle et Infantile, permet aussi aux sportives et sportifs de passer des visites médicales, grâce aux vacations de médecin payées par la Municipalité.

## LA SECURITE

Vivre tranquille et en sécurité est une exigence de chacun.  
L'effort de la Municipalité tend à y contribuer, par le renforcement de l'éclairage public, la suppression de points noirs et le développement de la Régie Communale d'Electricité, par la construction d'un Centre de Secours.  
Pour la période 84/87, le nombre des délits à Montataire n'a pas augmenté. Il n'est pas plus et pas moins important que dans d'autres localités du Bassin Creillois.  
Quelques épiphénomènes au comportement asocial ont suscité des mécontentements amplifiés par une publicité malsaine.

## IL FAUT DES ILOTIERS

La Municipalité ne cesse de réclamer du Gouvernement des effectifs de police en nombre suffisant dans les quartiers pour assurer l'ilotage des cités des Martinets et Biondi afin de limiter les vols et dégradations divers.  
Les élus locaux font tout ce qui est en leur pouvoir pour que la vie des quartiers soit plus collective, plus conviviale, plus solidaire.  
La sécurité, c'est aussi la surveillance des sorties des écoles ainsi que le dépistage et la prévention de la toxicomanie.



Bientôt la rénovation du Centre Marcel Cachin



# BIEN VIVRE SON 3<sup>ème</sup> AGE



Repas - Voyage - Foyer - Manifestation pour bien vivre sa retraite



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la Résidence des Personnes Agées

## UN OFFICE MUNICIPAL

La mise en place d'un Office Municipal pour les Retraités, Pré-retraités et Personnes Agées (OMRPA) permet de regrouper toutes les activités en direction de ces 1.300 Montatairiennes et Montatairiens qui participent, sous diverses formes, à la vie municipale.

Cependant, la baisse du pouvoir d'achat des pensions, la diminution du taux de remboursement des médicaments amputent les espoirs et projets qu'ils ont pu fonder après toute une vie de travail. La Résidence des personnes âgées permettra, avec son restaurant et son foyer, d'accueillir nos Anciens.


## DES AIDES ET DES LOISIRS

Le traditionnel repas annuel, le goûter, le voyage, permettent aux Retraités de se regrouper. D'autre part, un colis est remis chaque année à tous les plus de 60 ans n'ayant pas d'activité professionnelle.

Des voyages, des sorties, de nombreuses activités récréatives, culturelles, sportives, sont offertes et préparées par l'Office Municipal des Retraités Pré-retraités et Personnes Agées.



# URBANISME CADRE DE VIE



Rendre la Ville agréable, tel a été le souci du Maire et de la Municipalité. Rénovations de quartiers, de places, de rues, de bâtiments se sont succédées à un rythme important pendant six ans. Le fleurissement de la Ville a permis de se rendre compte que Montataire peut être jolie.

En quelques années, l'aspect même de Montataire s'est transformé pour devenir une Ville plus accueillante. Pas d'urbanisation à outrance mais des logements nouveaux accompagnés d'équipements indispensables.

Le Montataire de l'an 2000 commence à poindre. Ville moderne, agréable et vivable.



# PREPARER MONTATAIRE DE L'AN 2000



Lotissement Le Bray



Travaux Place de la Mairie



La nouvelle signalisation



Bientôt le quartier Lesieur

## URBANISME

Le Montataire 2000 est en pleine préparation conformément aux engagements de 1983. S'il y a eu un léger retard dans l'urbanisation, puisque seul le quartier du Bray a été réalisé, ce n'est pas parce que les dossiers d'aménagement des quartiers plus anciens (Lesieur, Jaurès) ne sont pas prêts. C'est en raison des tracasseries administratives ou de malveillance administratives tant départementales que nationales.

Les travaux vont tout de même commencer. Le principal souci des élus étant de maintenir la stabilité démographique aux alentours de 13 ou 14.000, voire 15.000 habitants, de préserver équilibre, emploi, habitat, équipements. Evidemment, seul l'emploi n'a pu être maîtrisé pour les raisons que nous avons rappelées par ailleurs, extérieures à la Ville.

## DES ZONES DE RENOVATION

La politique d'acquisition foncière rue Lesieur a été très longue et est désormais presque terminée, et pour la quasi totalité sans expropriation. Seuls les aspects administratifs et financiers empêchent l'avancement des travaux..

Par contre, la construction de la Résidence des

Personnes Agées et de l'Hôtel sont en cours.

## DES PROJETS - DES OPERATIONS

Décidé par le Conseil Municipal, le projet d'aménagement des cités est bien avancé. Chacune et chacun des habitants du quartier aura son mot à dire.

La réalisation de la rénovation de la rue Lesieur, la construction d'un lycée derrière le lotissement du Bray (rues E. Duwes, de la Jacquerie, G. Cale), vont modifier les voies, notamment la cavée des Aiguillons.

L'acquisition de la "ferme Vasseur" et de quelques maisons a permis de louer des locaux à des artisans et commerçants de la Ville.

De nombreuses routes ont été mieux aménagées, des ronds-points ont vu le jour sans parler de la reconstruction du Pont des Déportés, avec son carrefour.

Quant à la signalisation, outre qu'elle permet de se repérer correctement dans la Ville, elle participe à l'embellissement du cadre urbain. Elle est pratiquement terminée.

Les cinq entrées de Ville sont en place. Chacun reconnaît que cette signalisation ainsi que les points d'information, donnent une autre image de notre Ville.



# LA PROPRETE UNE PRIORITE



Mini-balayeuse



Conteneurs hermétiques



En finir avec le vandalisme

## ENVIRONNEMENT

Pour faire face à ce problème de la dégradation, de la saleté, une grande campagne de sensibilisation auprès de la population et des enfants des écoles a été engagée en 1987 :

"Ensemble, chassons la saleté".

Comme promis, des moyens ont été dégagés : la collecte hermétique des ordures ménagères dans des conteneurs, un gros nettoyage régulier, des personnels embauchés (6 îlotiers), une petite balayeuse de trottoirs achetée.

L'ensemble de la population a aussi fait un effort et s'il reste quelques irréductibles qui continuent à salir pour le plaisir, ils ne sont qu'une poignée.

## LE VANDALISME

Une question qui révolte de nombreuses personnes a retenue toute l'attention des élus.

Ce vandalisme qui consiste à détruire pour détruire, casser pour casser, n'est que le comportement de quelques-uns, d'une toute petite minorité. Souvent tout le monde les connaît, mais personne ne dit rien.

La loi traditionnelle du silence en vigueur dans "le milieu" ne devrait pas être de mise pour ce type de dégradations.

Articles de presse, participation de tous ont porté leurs fruits (moins de boîtes à lettres broyées, les abris bus respectés, moins de graffitis, même si des "voyous" s'en sont pris, cet été, aux arbres de la Déviation rue de la Libération, déclenchant une réprobation quasi générale.



# EMBELLIR LE CADRE DE VIE



Des tables de ping-pong dans toute la Ville



Les jardiniers au travail

Voyager dans le Bassin creillois en toute sécurité

## DE LA COULEUR

L'embauche de jardiniers qualifiés a donné de la couleur à la Ville. Les embellissements du printemps et de l'automne ont suscité de nombreux commentaires et un courrier abondant. "Bravo, Monsieur le Maire, continuez".

Il faut savoir que le fleurissement de cet automne a été réalisé avec des plantes cultivées par les jardiniers de la Ville eux-mêmes. 3.500 F. d'investissement pour un tel résultat, il y a de quoi être satisfait !

## ESPACES VERTS

Une dizaine d'espaces verts ont vu le jour (Gournay, Carrefours, Place, E. Zola, Fonds de Nogent...)  
L'aménagement du bois communal, avec son parcours CRAPA de santé est un modèle du genre

## CIRCULATION

La signalisation améliore sans aucun doute la circulation. Les ronds-points sont la preuve que c'est la bonne solution pour augmenter la fluidité, limiter les accidents.

## TRANSPORT

Une série d'aménagements ont été réalisés dégageant des arrêts bus (nouvelles lignes) pour que

les transports du Bassin creillois rendent le plus de services possibles à la population. L'appel bus et la placette de retournement à Magenta ont permis d'assurer une desserte de ce quartier qui va évoluer par la création d'une ligne régulière.

## MOBILIER URBAIN

Tables de ping-pong, bancs, bacs à fleurs, jeux pour les enfants, ont poussé comme des champignons tout au long de ces six années : 12 tables de ping-pong, 60 bancs, 30 bacs à fleurs, 168 corbeilles à papier, 4 points d'info, 8 abris-bus, signalisation verticale.

## VOIRIE

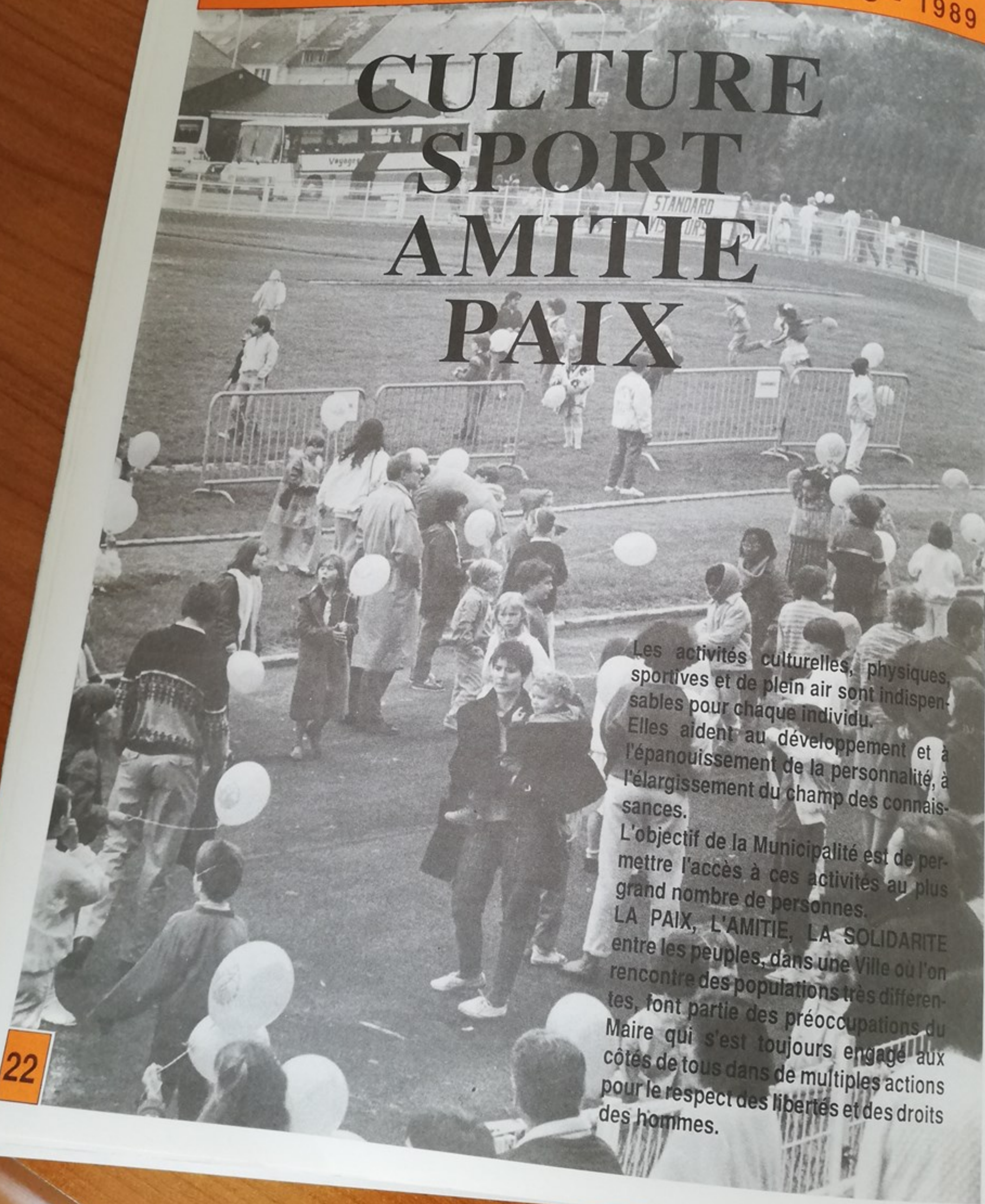
26 rues ont été refaites (M. Horcholle, H. Boulanger, Impasse de la Garenne, Impasse E. Zola, Lotissement Le Bray, rue du Centre de Loisirs, Résidence Hélène, A. Ginisti, route de Cramoisy, A. Desnosse, H. Viellard, de Gournay, C. De Foor, Ed. Herriot, H. Rodier, Place de la Mairie, Lénine, Route de St Leu, des Champs, Carrefours A. France, Sente L. Blanc, Pont des Chaussettes, Carrefour des Déportés, Place P. Sémard, Sente du Panorama.  
Ce sont 22.072.900 F. consacrés à certains travaux (viabilité, construction de chaussées et trottoirs, aires de stationnement, signalisations, etc...)



Un beau parterre fleuri



# CULTURE SPORT AMITIE PAIX



Les activités culturelles, physiques, sportives et de plein air sont indispensables pour chaque individu. Elles aident au développement et à l'épanouissement de la personnalité, à l'élargissement du champ des connaissances.

L'objectif de la Municipalité est de permettre l'accès à ces activités au plus grand nombre de personnes.

LA PAIX, L'AMITIE, LA SOLIDARITE entre les peuples, dans une Ville où l'on rencontre des populations très différentes, font partie des préoccupations du Maire qui s'est toujours engagé aux côtés de tous dans de multiples actions pour le respect des libertés et des droits des hommes.



Le livre offert



La



# CULTURE POUR TOUS



L'orchestre d'enfants

## LES ARTS

Permettre à tous les enfants d'avoir accès à la musique, au cinéma, à la danse, au théâtre, ... un pari tenu.

C'est ainsi que le Carrefour Musical propose 13 disciplines et un éventail (54 heures mensuelles réalisées par 11 Professeurs de l'Association des Centres Musicaux Ruraux avec laquelle la Municipalité a un contrat.

Ce développement de la musique va de pair avec l'essor de l'Harmonie Municipale.

L'enseignement des Arts plastiques est assuré dans des ateliers de sculpture et de dessin. Chaque année, plusieurs séances de cinéma gratuites sont offertes aux enfants du primaire et de la maternelle.

D'autres animations diverses (contes, expositions, spectacles et films) ont été programmées en priorité pour les enfants des écoles primaires mais aussi du Collège.

## LES LIVRES

Les conditions de la Lecture publique ont été améliorées puisqu'un bibliobus est venu compléter les deux bibliothèques. Il sillonne régulièrement les divers quartiers, les collèges, les écoles. Plus de 45.343 livres dans les bibliothèques qui touchent 2.435 personnes dont 1.459 enfants.

Tous les ans, chaque enfant du primaire reçoit un livre en cadeau de Noël et un autre en juin s'il quitte l'école primaire pour aller au Collège.

Deux livres sont offerts en cadeau aux jeunes mariés.

De nombreux écrivains viennent régulièrement parler de leur travail avec les élèves. C'est ainsi qu'un écrivain a travaillé avec 11 classes des différents groupes scolaires pour réaliser un magnifique recueil de Poésies "Montataire, je te poème".

## UN LIEU D'EXPOSITION

C'est pour avoir un lieu culturel en pleine ville que l'ancienne brasserie Drouin a été rachetée. Déjà les services culturels y sont installés dans des locaux plus accueillants et plus fonctionnels.

Dans quelques mois des salles d'expositions, de réceptions, seront aménagées et permettront de donner un aperçu des créations locales, régionales et nationales.

Outre ce Centre Culturel, la Municipalité a, tout au long de ce mandat, pris des initiatives ponctuelles originales et populaires qui ont permis de promouvoir toutes les formes d'Art et de Créations.

Les créations artistiques réalisées sur les panneaux publicitaires ont permis de montrer un type d'expression un peu différent de ce que l'on voit d'habitude.

La rencontre d'artistes, de peintres, de sculpteurs, de chanteurs, de poètes, autour du thème "La Culture se porte bien pourvu qu'on la sauve" ont fait se rencontrer public et artistes.

La sculpture sur la Place de la Mairie a fait couler beaucoup d'encre. Elle est aussi un symbole de la diversité, de l'ouverture de la Municipalité en même temps que la reconnaissance d'une richesse locale.

L'orchestre d'enfants, issu du travail du Carrefour Musical, est aussi la démonstration de l'efficacité et du travail culturel municipal.

## UNE PROGRAMMATION POUR TOUS

La politique culturelle est organisée autour de trois axes : éveil en direction des enfants, diffusion de films avec la salle de cinéma au prix des places les moins chères de la région, aide à la réalisation de spectacles, d'expositions, de concerts, etc...

Faire venir des troupes de théâtre, même si le public ne répond pas toujours de la façon souhaitée, organiser des concerts à Montataire ou St Leu, sont aussi des façons d'aider à la création. Subventionner la salle de cinéma pour permettre aux Montatairiens de voir des films récents est une forme de soutien au cinéma actuellement en difficulté.

La politique culturelle, c'est aussi l'entretien et la mise en valeur du patrimoine : de l'église, avec son illumination, de la Mairie avec la transformation de la Place.

La politique culturelle, c'est aussi l'aide au Comité des Fêtes pour l'organisation de la Fête locale, de la Braderie, du Forum des Associations.



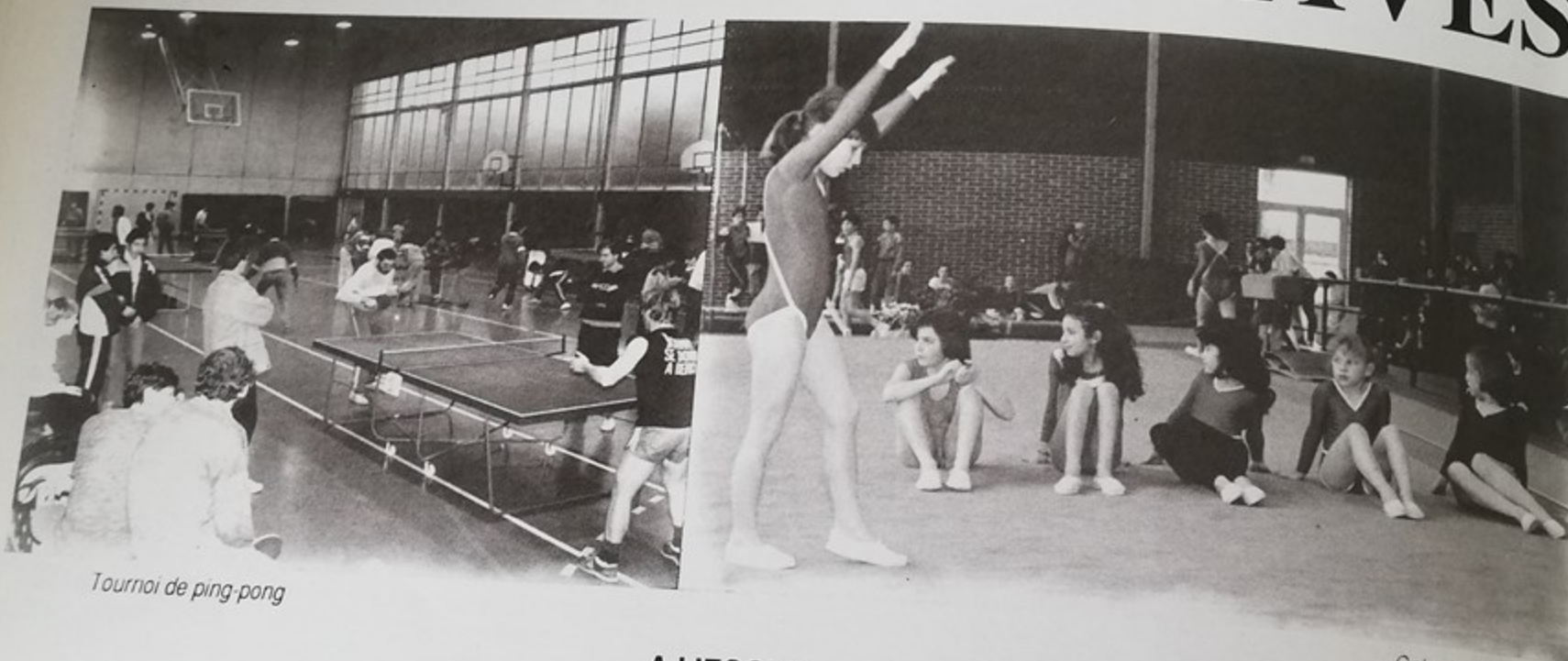
Le livre offert aux élèves de CM2



La chorale



# ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES



Tournoi de ping-pong

Gala de Gymnastique

## A L'ECOLE

Deux moniteurs d'Education physique et sportive sont mis à la disposition des enseignants pour pallier aux carences de l'Education Nationale. Chaque établissement scolaire a maintenant des équipements sportifs proches.

## DES EFFORTS RECONNUS

C'est sans voix discordante que tous les Montatairiens, et sans doute au delà puisque de nombreux sportifs résidant à l'extérieur viennent pratiquer le sport à Montataire, reconnaissent les efforts faits par la Municipalité en matière d'activité physique et sportive.

## AIDES AUX CLUBS

Les clubs sportifs, et notamment ceux qui ont une politique envers la jeunesse, ont vu les aides s'accroître considérablement. Ils ont toujours trouvé compréhension et soutien auprès du Maire et de la Majorité municipale, des Services de la Ville.

## LES INSTALLATIONS

Le mandat a vu la reconstruction de la salle de sport du Collège Anatole France, la réalisation de la Plaine de jeux avec le terrain de foot, de la halle des sports Bellard, du parcours Robinson autour

de Bellard, de la salle de gymnastique permanente rue L. Blanc, de deux courts de tennis de plein air, de l'éclairage de deux courts, de l'installation de tables de ping-pong, d'un terrain de plat'form tennis, d'un parcours CRAPA, de l'aménagement d'une piste pour le mini-racing-car. Ce qui correspond à un investissement de 13.570.000 F. Beaucoup de sports peuvent être pratiqués dans de bonnes conditions à Montataire.

## L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Il regroupe toutes les Associations sportives, trouve toute l'aide nécessaire de la Municipalité et se voit faciliter sa tâche pour l'organisation du Tournoi International de Football dont la renommée dépasse largement le cadre de la région. Outre ce Tournoi, un certain nombre de manifestations exceptionnelles ont connu un grand succès : démonstration de ping-pong, Gala de basket, Gala de gymnastique, compétitions Nationales et Internationales de Foot-ball ou courses cyclistes, sans parler des 20 Km de Montataire devenus une grande classique pédestre d'automne.

## ENFIN LA PISCINE

Les travaux de la piscine tant attendus sont commencés à côté de ceux du Dojo et du Centre de Secours.



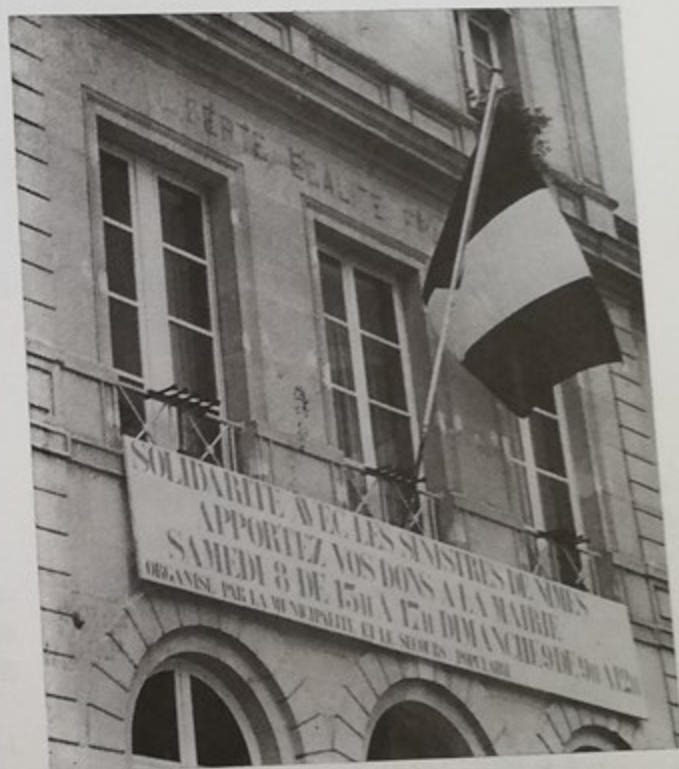
Le sport à l'école



# LUTTE POUR LA PAIX ET LA SOLIDARITE



Manifestation pour la Paix Place de la Mairie



Sur le fronton, Solidarité avec Nîmes



Dépôt de gerbe à l'occasion du 11 Novembre

Le Maire a participé à toutes les initiatives en faveur de la Paix et du désarmement aux côtés de nombreux autres Montatairiens.

Il n'a pas manqué une seule manifestation organisée par l'Appel des Cent.

C'est ainsi qu'a été organisée une petite manifestation pour fêter l'accord sur le désarmement entre l'URSS et les USA, avec des flambeaux sur le perron de la Mairie.

La Municipalité a apporté son soutien aux revendications d'Anciens Combattants.

Les liens d'amitié, les échanges, se sont poursuivis avec notre Ville jumelée "Finsterwalde".

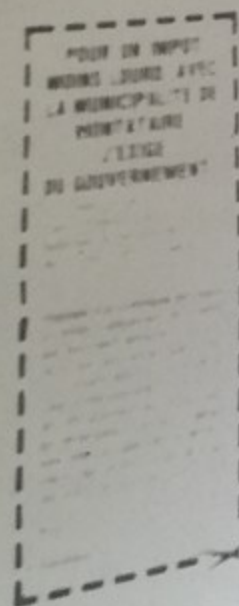
L'amitié et la solidarité entre les peuples, c'est aussi la lutte contre le racisme, c'est la défense des libertés. Nelson Mandela, victime de l'apartheid, a été fait Citoyen d'Honneur de notre Ville. Pas une occasion n'a manqué pour demander sa libération.

La solidarité, c'est aussi l'aide aux sinistrés de Nîmes, au Secours Populaire dans ses actions humanitaires.



# UNE FISCALITE SUPPORTABLE

**1987**  
**IMPOTS  
LOCAUX**  
le gouvernement  
étrangle  
la commune



**SIGNEZ  
LA PETITION  
DU BULLETIN  
MUNICIPAL**



Maintenir et développer des Services municipaux qui répondent aux besoins des Montatairiens sans augmenter la fiscalité des habitants, c'est possible. Un engagement que le Maire n'a cessé de défendre en sollicitant le soutien de la population. Cette politique d'amélioration du Service rendu repose sur l'activité d'un Personnel diversifié, compétent et de qualité.



# LIMITER LES IMPOTS LOCAUX



Vote au Conseil Municipal



Toujours prêts pour affronter la neige



Garage municipal

## AGIR POUR DIMINUER LES IMPOTS

En 1987, le Maire appelait la population à signer une pétition pour :

- Abaisser le taux des remboursements des emprunts qui est actuellement de 9,64%. En le baissant de 1% seulement, l'économie serait de 628.000 F. et en le ramenant à 6%, elle serait de 2.285.000 F.

- Ne pas augmenter les cotisations à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales). Aujourd'hui cela représenterait une économie sur le budget de 1.645.389 F.
- Rembourser la TVA sur le fonctionnement des restaurants scolaires représenterait en 1988 un gain de 2.800.000 F.

La satisfaction de ces trois demandes aurait permis de diminuer les impôts, d'avoir des recettes supplémentaires pour satisfaire des besoins sociaux de la population.

En effet, les trois revendications ci-dessus permettraient un apport supplémentaire de 6.730.389 F., alors que le produit de la Taxe d'Habitation et du Foncier Bâti Habitation représente 6.841.000 F. dans le budget 88 (1.841.000 pour la T.H. et 5.000.000 pour le F.B.H.)

## REFORMER LA FISCALITE LOCALE

La politique gouvernementale poursuivie ces dernières années a eu de lourdes répercussions sur les finances de la Commune. La décentralisation n'a jamais été accompagnée des moyens nécessaires annoncés.

Le Conseil Municipal a combattu tous les transferts de charges.

Tout en revendiquant une véritable réforme de la fiscalité locale, la Municipalité a eu la volonté de ne pas alourdir les impôts locaux des ménages. Un couple sans enfant, locataire d'un appartement F3 payait 463 F. en 1983 et 693 F. en 1988 soit 46 F. d'augmentation par an..

## UN PERSONNEL QUALIFIE

Un personnel communal toujours mieux formé, plus compétent, pour remplir sa mission de Service Public auprès de la population de Montataire, est une volonté de la Direction municipale. De nombreux jeunes sont venus rejoindre les plus anciens, mais malheureusement la Municipalité ne peut résoudre les problèmes du chômage dans la Ville et ne peut satisfaire toutes celles et tous ceux qui ont fait une demande d'emploi. Les conditions d'accueil et de travail ont été sensiblement améliorées.

La rénovation de la Mairie, de la Mairie annexe, la réalisation du Centre Municipal d'Information aux Martinets, les nouveaux locaux du Service Culturel, les travaux aux ateliers "voirie", permettent de mieux répondre à l'attente des usagers. Il en est de même avec l'informatisation de quelques services.

Le Personnel communal lutte contre la baisse de son pouvoir d'achat, pour la défense de son statut de fonctionnaire des Collectivités Territoriales. Les élus ont toujours été à leurs côtés.

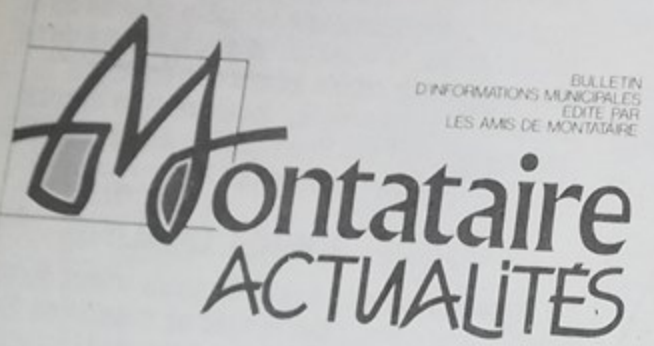


LA LETTRE DU  
COMMERCANTS NON SÉDENTAIRES

# INFORMER DIALOGUER DECIDER

ETRE FIER DE SA VILLE DANS LA LUTTE

Dans les brèves de votre région se développe un mouvement revendicatif important. Les élèves demandent de meilleures conditions d'enseignement face aux classes surchargées, au manque de professeurs. Parallèlement, le problème de l'emploi se pose avec toujours plus d'acuité et ce n'est pas la perspective de la suppression de plus de 500 postes de travail chez Chausson qui peut faire espérer un changement positif dans ce domaine. Les lycéens et autres formes de chômage sont de plus en plus nombreux sur les marches comme une dépense de temps et d'efforts précieuses, néanmoins, souvent dévalorisés. L'avenir, malheureusement, n'est plus comme la



1983  
1986



SUPPLEMENT  
A MONTATAIRE  
ACTUALITES  
JANVIER 1989  
travail  
paix  
liberté

pas à  
avec vous  
un bilan  
continuer  
83-1980

La mise en œuvre de la politique municipale est plus intense lorsqu'elle est basée sur la participation directe des gens, dans le cadre de réunions, de rencontres, au travers la vie associative. Etre à l'écoute de la population, solliciter son avis, agir avec elle, a été une volonté constante tout au long des six dernières années.



# INFORMATION DIVERSIFIEE



Réunion avec les responsables d'Associations



Centre Municipal d'Information



Pétition sur les 40 milliards à prendre sur le surarmement pour les donner à l'école



29

Réunion de quartier sur le budget

## CONCERTATION

A la disposition des Montatairiennes et Montatairiens, le Maire, les Adjointes, ont tenu des permanences régulières en Mairie et au Centre Municipal d'Information installé dans les cités. "Allo, Monsieur le Maire" a connu un grand succès tous les 15 jours.

Le Maire a reçu tous les jours de nombreuses lettres et s'est efforcé dans la mesure de ses possibilités d'y répondre. Les Conseillers Municipaux ont été associés à l'élaboration des décisions municipales et à leur mise en œuvre lors de 41 sessions publiques du Conseil.

Les Commissions ont préparé le travail. Le Bureau Municipal s'est réuni quant à lui 82 fois. Des rencontres se sont déroulées dans les quartiers. Les travaux en projet ont été présentés et les avis et propositions de tous ont été sollicités. Les portes du bureau du Maire sont toujours ouvertes pour tous les représentants des associations.

## INFORMATION

Des moyens d'information diversifiés ont été mis en place afin de permettre aux habitants, aux travailleurs de la Commune, de connaître, d'apprécier les décisions. "Montataire-Actualités" par une parution régulière, en a été l'élément central. La Lettre du Maire a permis à M. Bambier de s'adresser à la population à chaque évènement important ou d'une extrême gravité. "Mairie-Info", "Info-Jeunes", "OMRPA" le journal pour les Personnes âgées et les Retraités, ont donné des informations particulières à des catégories différentes de la population. Il faut ajouter à

cela un guide recensant tous les renseignements utiles ainsi qu'un mémento complet sur la vie associative locale... L'utilisation de l'information, type publicitaire, a donné une autre image de notre Ville, plus dynamique, mieux tournée vers le 21ème siècle.

## PARTICIPATION

Le souci constant de l'information a été un élément important de la participation. Bien et régulièrement informés, tous les habitants ont eu la possibilité d'intervenir dans le débat lors de multiples réunions de quartiers. Des centaines de personnes, chaque année, ont retourné en Mairie, des pétitions sur la possibilité de baisser les impôts locaux, sur l'augmentation des allocations familiales, sur les 40 milliards à prendre au surarmement pour les donner à l'école. L'information n'a jamais été en sens unique. Il y a toujours eu retour.

## VIE ASSOCIATIVE RAYONNANTE

D'une extrême diversité, les associations : culturelles, sportives, de solidarité, de jeunesse, de parents d'élèves, de locataires, d'anciens combattants, regroupent des centaines et des centaines de Montatairiens, leur permettant ainsi d'intervenir dans la vie locale. La Municipalité, respectueuse de l'indépendance de cette vie associative, a toujours entretenu de bonnes relations avec toutes. L'aide apportée s'est accrue tant du côté des subventions que matérielle (prêts de salles, de matériel, aide à l'information...). La Fête des Associations 1988 a connu aussi un grand succès.



# DITES CE QUE VOUS EN PENSEZ

La Ville de Montataire est une des rares villes à ne pas prélever de taxe communale sur l'électricité.

Pensez-vous que c'est une bonne chose ?

OUI  NON

La participation de la Ville aux Classes de neige, aux Restaurants scolaires, à la Crèche, aux Activités culturelles, varie en fonction du revenu des familles.

Tarifs dégressifs... Pensez-vous que c'est une bonne chose ? Oui  Non

Proposez-vous autre chose ?

Un grand projet d'aménagement de toutes les cités est en préparation : Espaces verts, sentiers piétonniers, fleurissement...

Pensez-vous que c'est une bonne chose ?

OUI  NON

Vos impôts sont encore trop lourds. Pourtant la Municipalité a choisi de taxer le capital en augmentant la Taxe Professionnelle afin de limiter l'impôt sur les ménages.

A-t-elle eu raison ? Oui  Non

Doit-elle continuer cette politique ?

Oui  Non

Il faut une véritable réforme de la fiscalité locale tenant compte des revenus de chacun.

Qu'en pensez-vous ?

Montataire est une des rares villes où les parkings ne sont pas payants.

Les élus considèrent que les impôts sont suffisamment chers comme cela.

Pensez-vous qu'il faille mettre des parcmètres ?

OUI  NON

Un gros effort d'aménagement de la Ville a été fait : carrefours, voiries, espaces verts, auxquels il faut ajouter le fleurissement.

Pensez-vous que c'est une bonne chose ?

OUI  NON

Doit-on continuer ? OUI  NON

De nombreux équipements ont été réalisés ou vont l'être :

Gymnases, Restaurants scolaires, Piscine, Résidence des Personnes âgées, Dojo, Courts de tennis...

Devons-nous continuer cette politique d'équipement ? OUI  NON

Avez-vous d'autres propositions ?



# LE MAIRE OUVRE LE DEBAT DANS LA VILLE

Ce Bulletin vous donne un aperçu du travail réalisé durant les six dernières années par la Majorité Municipale avec, à sa tête, Maurice Bambier.

Vous avez, vous aussi, votre mot à dire sur ce bilan. Discutez en avec nous lors de la réunion qui aura lieu dans votre quartier.

JEUDI 12 JANVIER 18 h.30	MAGENTA ECOLE CASANOVA
VENDREDI 13 JANVIER 18 h.30	SALLE SOUS LA COOP MARTINETS
MARDI 17 JANVIER 18 h.30	ECOLE H. WALLON
JEUDI 19 JANVIER 18 h.30	FOND DE NOGENT
MARDI 24 JANVIER 18 h.30	SALLE DE LA LIBERATION
VENDREDI 27 JANVIER 18 h.30	LOCAL RUE DU 19 MARS 62
LUNDI 30 JANVIER 18h.30	ECOLE PRIMAIRE JOLIOT CURIE
MARDI 31 JANVIER 18 h.30	CENTRE DE LOISIRS P. LEGRAND
JEUDI 2 FEVRIER 18 h.30	SOUS SOL DE LA MAIRIE
VENDREDI 3 FEVRIER 18h.30	ECOLE PAUL LANGEVIN



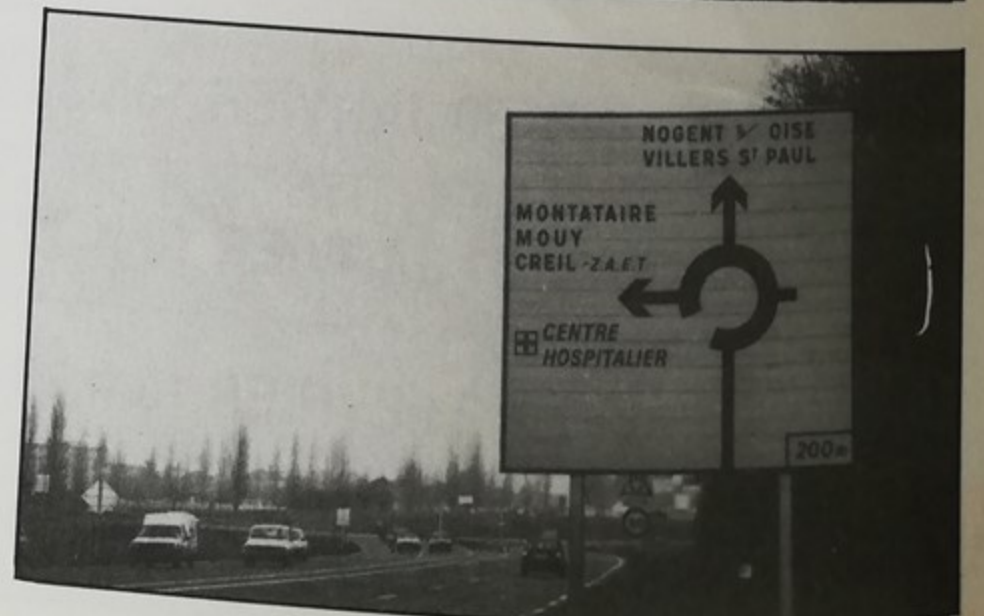
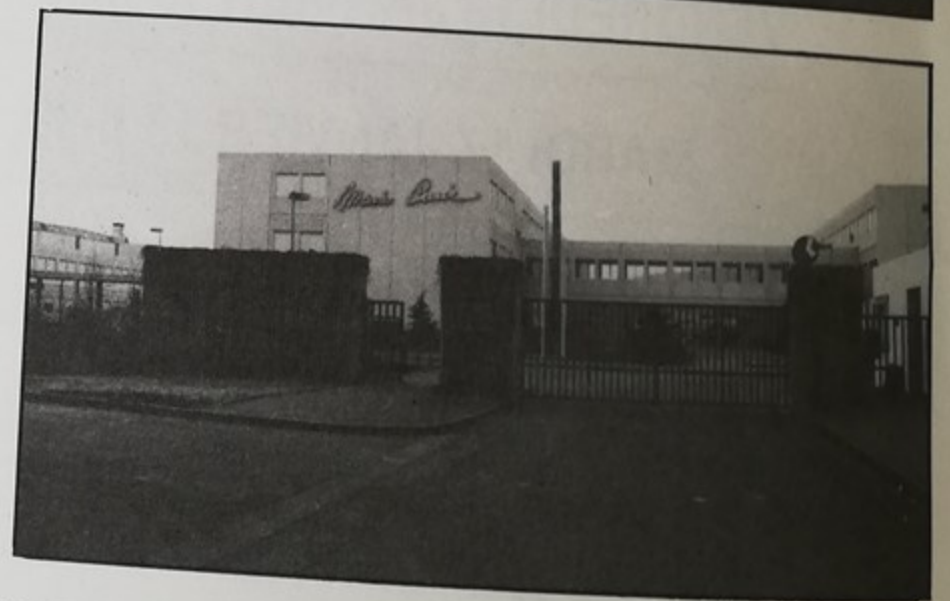
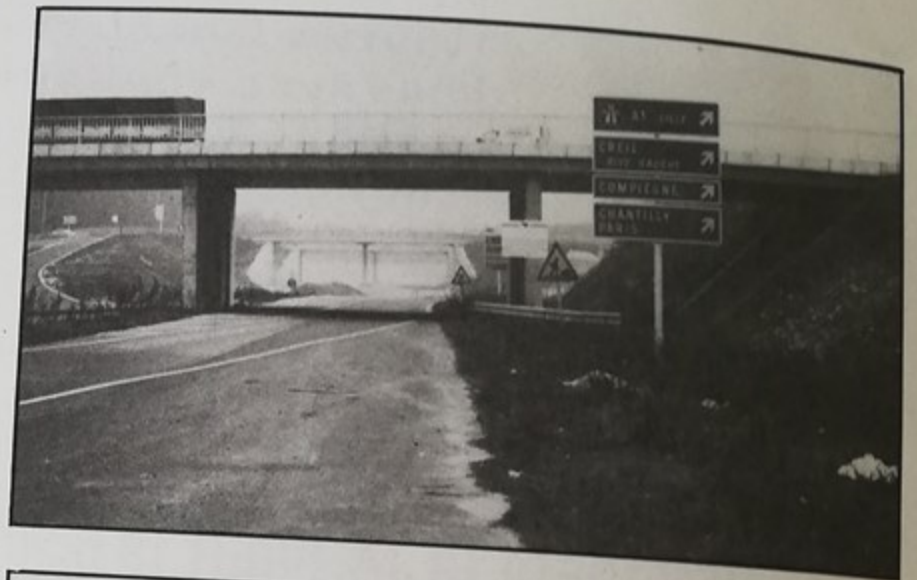
# MONTATAIRE EST PARTIE PRENANTE DU DISTRICT CREILLOIS

Montataire fait partie du District du Bassin Creillois qui regroupe Creil, Nogent, Villers St Paul et Montataire.

Le District prélève des impôts (la Ville de Montataire en paie la plus grosse partie) pour financer un certain nombre d'équipements collectifs qui servent aux habitants des quatre villes.

Déviations, Pont sur l'Oise, Caserne de pompiers, Lycée Marie Curie, tout à l'égout, transport urbain,...

Montataire, jusqu'à ces dernières années, n'avait pas bénéficié de gros équipements. Un manque qui va être réparé puisqu'une Caserne de pompiers et un Lycée vont sortir de terre dans les mois qui suivent.





UN RICHE BILAN - ENSEMBLE CONTINUONS

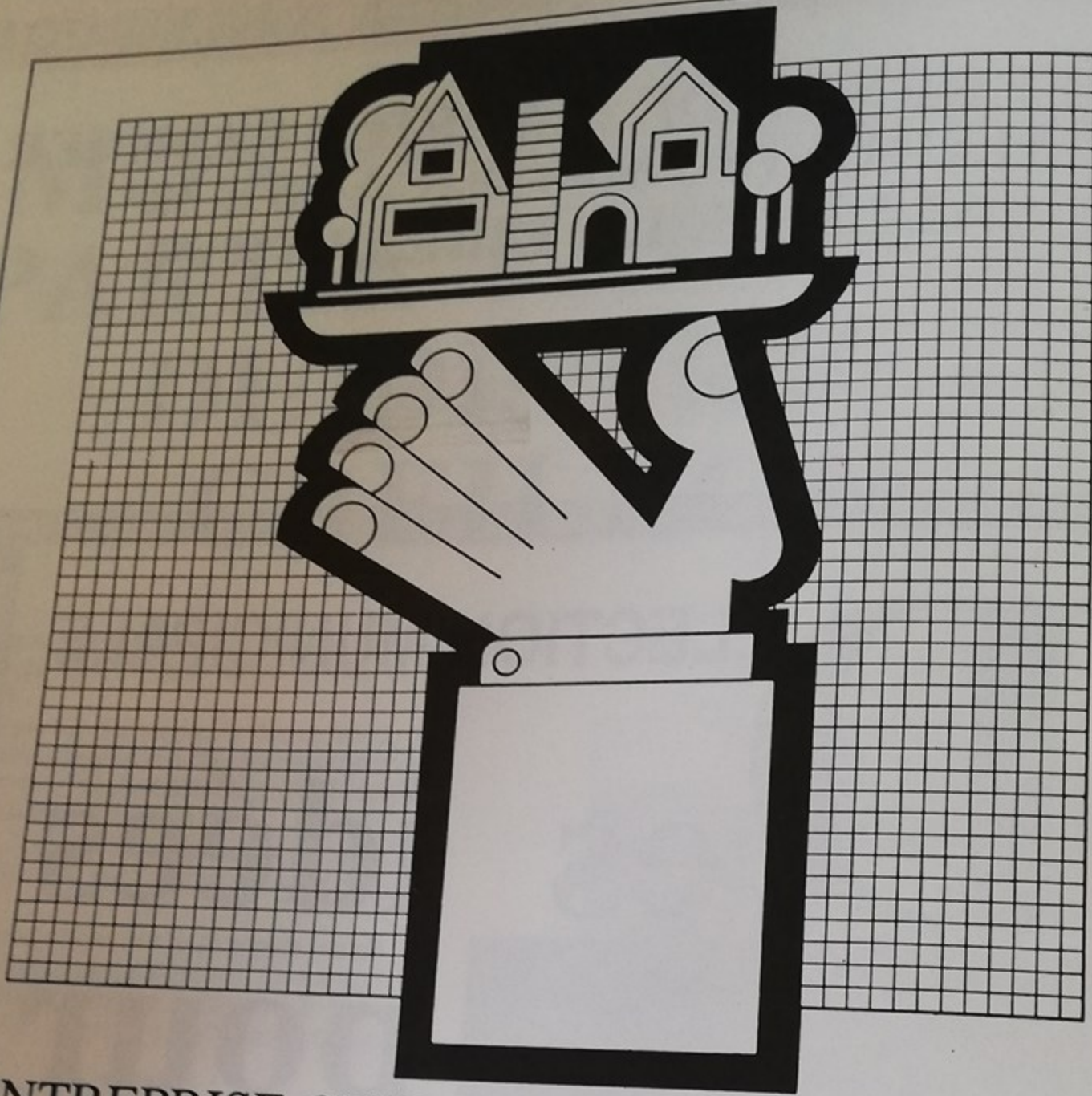
CONFERENCE DE MAURICE BAMBIER  
MARDI 10 JANVIER A 20 h.30  
SALLE DE LA LIBERATION

**D** ELECTION MUNICIPALE  
**Des idées**  
**pour**  
**un** **MONTATAIRE**  
**1989 - 1995**  
**programme**



*Pour continuer ensemble*





**ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE**  
**S.A. ENTREPRISES HAINAULT**

*Terrassement - Béton armé - Travaux administratifs et privés*

**S.A. ENTREPRISE HAINAULT A DEJA REALISE A MONTATAIRE :**

- Murs de soutènement allée des Marronniers
- Murs de soutènement rue Salvador Allende
- Deux restaurants scolaires (P.Langevin et Joliot Curie)
- Aménagement de la salle de billard - Ravalement de l'Ecole Jean Macé
- Aménagement du bâtiment socio-éducatif 104 rue Jean Jaurès
- Ecole maternelle Henri Wallon rue Jules Uhry
- Nouveau gymnase - Gendarmerie

594, rue du 8 Mai, 60290 RANTIGNY - LAIGNEVILLE  
Tél. 44.71.05.40



**VIAFRANCE**  
équipe la France  
Terrassements - Assainissements  
VRD

Routes - Aérodrômes  
Ensembles sportifs et de Loisirs

**VIAFRANCE**

Centre de St Maximin Le Hameau des Haies  
60740 SAINT MAXIMIN Tél. 44.26.19.45



**Lyonnaise des eaux**

DES HOMMES DE METIER  
AU SERVICE DE L'EAU

Tout ce qui vous concerne,  
nous concerne

DIRECTION GENERALE

Rue Buhl

60316 CREIL CEDEX

Tél. 44.29.35.22

**LUCETTE FLEURS**  
INTERFLORA

*Livraisons à domicile*

24 rue de la République

60160 MONTATAIRE

Tél. 44.27.54.61



ACHAT  
FERRAILLES-METAUX-CARTONS  
ENLEVEMENT D'EPAVES AUTOMOBILES

ENLEVEMENT D'ORDURES  
ET DE DECHETS  
LOCATION DE CONTAINERS

**Sté HENON FRERES**

Chantier rue Ginisti - 60160 MONTATAIRE

Tél. 44.25.66.38

**LAVUNIC**  
BLANCHISSERIE  
PRESSING  
TRAVAIL SOIGNE



91 rue Jean Jaurès 60160 MONTATAIRE  
Tél. 44.27.42.50

**SPAR - MARCHE**  
-Alimentation Générale -  
*A votre service 7 jours sur 7*  
De 8 h.30 à 21 h. sans interruption dimanches et jours fériés  
de 8 h à 13 h.30 et de 14 h.30 à 21 h. du lundi au samedi  
2 rue Lénine 60160 Montataire  
Tél. 44.24.61.45

BAR - HOTEL  
**R. MANSEUR**

134 rue Jean Jaurès  
60160 MONTATAIRE  
Tél. 44.25.23.20

**ROSA Coiffure**

9 rue de la République  
60160 MONTATAIRE

Tél. 44.27.52.28

**LEGOFF Bernard**

Plomberie-Chauffage-Sanitaire  
84 rue Victor Hugo MONTATAIRE  
Tél. 44.26.14.45

CHAUFFAGE-PLOMBERIE-SANITAIRE  
VENTILATION-CLIMATISATION

**S.A.R.L. DESSAINT**

110 rue Jean Jaurès 60160 MONTATAIRE

Tél. 44.25.06.39